PROCES-VERBAL DE CONTROLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **F071180961**

NATURE DU CONTROLE	(3) DATE DU CONTROLE	N° DU PROCES-VERBAL
Contrôle technique périodique	30/09/2026	26086784

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

29/11/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : **S037F128**

(9) RAISON SOCIALE :
ESVRES CONTROLE TECHNIQUE

(3) COORDONNÉES :
7 ALLEE EMILE DELAHAYE
ZI SAINT MALO
37320 ESVRES
02.47.26.55.40

(9) IDENTIFICATION DU CONTROLEUR

N° D'AGREMENT : 037C0192

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VEHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FA-371-DG (F)	03-09-2018	03-09-2018

Marque	Désignation commerciale
CITROEN	JUMPY

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF7VFAHHWJZ083915	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N10CTRCT0663114	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

139659

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures

5.3.4.a.2. ROTULES DE SUSPENSION : Usure excessive (AVD)

Défaillances mineures

3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré (AV)
3.4.1.b.1. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace défectueux (AVG)
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (G,D)
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger (AVG,AVD)
5.3.2.c.1. AMORTISSEURS : Protection défectueuse (AVG)
5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu (AVG,AVD)
6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion (G,D,ARG,AR,ARD)
6.1.1.f.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion du berceau (AV)
6.1.1.g.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Modification ne permettant pas le contrôle d'une partie du châssis (ARG,AR,ARD)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (AVD)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé (s) concernant le dispositif antipollution : P0972

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 02/12/2022:64793 Kms / 29/11/2024:105953 Kms /

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

MESURES	AvG	Av	AvD	ArG	Ar	ArD
Ripage (-8 à + 8 m/km)		+0.1m/km				
Dissymétrie suspension (<=30%)		5%			3%	
Forces verticales		1178daN			846daN	
Frein de service						
Forces de freinage	336daN		327daN	274daN		254daN
Déséquilibre (<20%)		3%			8%	
Force de freinage (efficacité)	336daN		327daN	274daN		254daN
Taux d'efficacité (=>50%)		58%				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (=>18%)		19%				

Opacité des fumées (0.51m-¹) C1: <0.10 C2: <0.10
Feux croisement (-3.0% à -0.5%) G:-2.9% D:-2.8%
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1.0%) G:-4.0% D:-4.0%

FA-371-DG

CT 29/11/2026

N° d'agrément : S037F128
N° de série : VF7VFAHHWJZ083915

S037F128
26086784
XXXXX

PV-LIGHT